



Certificat médical :

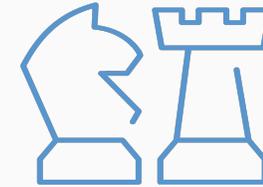
tout comprendre à la nouvelle
règlementation pour les Échecs

Marion Penalver | médecin fédérale
Matthieu Vieira | membre du bureau

Visioconférence – jeudi 1^{er} septembre 19h30

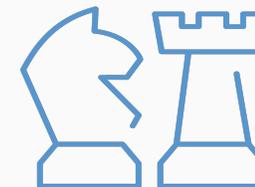


Une obligation légale issue du Code du Sport



- Une obligation qui existe depuis plus de 25 ans pour toute délivrance d'une licence sportive
- Applicable à notre fédération depuis l'agrément sport délivré en 2000
- Avec des évolutions législatives qui visent à alléger cette obligation :
 - 2017 : lors du renouvellement de licence, le certificat médical n'est plus automatique
 - 2020 : exemption pour les mineurs sous certaines conditions (questionnaire)
 - 2022 : souplesse laissée aux fédérations pour les adultes

Mineurs : rien ne change, la loi fixe les conditions



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU JOUEUR MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVÈLEMENT DE LICENCE

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale: Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport: c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge: ans

Nom : Prénom : Date de naissance :

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)		

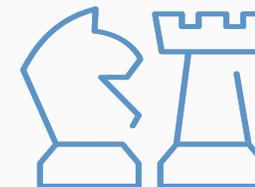
Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, le mineur devra fournir un certificat médical de non contre-indication pour l'obtention de sa licence.
Si vous avez répondu NON à toutes les questions vous n'avez pas à fournir de certificat. Remettez simplement à votre club le document d'attestation de réponse négative.

La personne mineure remplit un questionnaire de santé (modèle obligatoire fixé par le Ministère des Sports)

Si elle a répondu non à toutes les questions, elle est dispensée de la production d'un certificat médical

Dans le cas contraire, la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en ou hors compétition datant de moins de 6 mois est obligatoire

Majeurs : la loi permet aux fédérations de fixer leurs règles

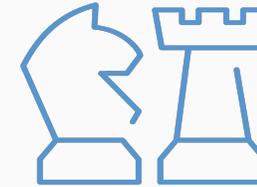


Le Code du Sport prévoit désormais que **les fédérations sportives** fixent dans leur règlement médical, **après avis de leur Commission médicale**, les conditions pour exiger un certificat médical lors d'une prise ou d'un renouvellement de licence.

La Commission médicale de la FFE a fait une proposition d'assouplissement au Comité Directeur de la FFE qui l'a acceptée à l'unanimité.

Cette nouvelle réglementation entre en vigueur pour la saison 2022/2023

Majeurs : une procédure désormais quasi-identique aux mineurs



ffe L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
Agréée par le Ministère des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Échecs

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU JOUEUR MAJEUR EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence. Les informations ci-dessous sont soumises au secret médical : **ce questionnaire n'est donc pas à remettre au club**. Seule l'attestation de réponses négatives est conservée par ce dernier.

Répondez aux questions par OUI ou NON	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1. Un membre de famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR		
3. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour jouer aux échecs en compétition ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication pour obtenir votre licence.

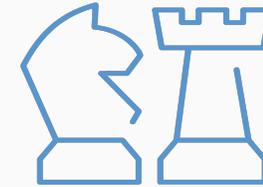
Si vous avez répondu NON à toutes les questions vous n'avez pas à fournir de certificat. Remettez simplement à votre club le document d'attestation de réponse négative.

www.echecs.asso.fr
+33 (0)1 39 44 65 80

6 rue de l'Église | 92600 Asnières-sur-Seine

- La personne majeure remplit un questionnaire de santé qui a été élaboré par la commission médicale
- Si elle a répondu non à toutes les questions, elle est dispensée de la production d'un certificat médical
- Dans le cas contraire, la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en ou hors compétition datant de moins de 6 mois est obligatoire

Le club conserve une attestation de réponse au questionnaire



Pour les majeurs comme les mineurs, le questionnaire de santé est soumis au secret médical. **Le club ne doit pas le récupérer.**

S'il a répondu non à toutes les questions, la personne qui souhaite obtenir une licence signe une attestation, **qui doit être conservée par le club** toute la saison.

Si le/la futur(e) licencié(e) a besoin d'un certificat médical, ce dernier est aussi conservé toute la saison.

L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport
ffe FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
Agréée par le Ministère des Sports | Membre fondateur de la Fédération Internationale des Échecs

ATTESTATION DE RÉPONSES NÉGATIVES AU QUESTIONNAIRE SANTÉ

En application du règlement médical de la Fédération Française des Échecs, toute personne souhaitant se voir délivrer une licence (ou le représentant légal pour un mineur) doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du Questionnaire Santé.

À défaut, elle doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Échecs en et hors compétition datant de moins de 6 mois.

1. Licencié(e)s majeurs

Je soussigné e _____ (NOM Prénom) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé FFE pour les personnes majeures et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Fait le ___/___/___ à _____ Signature :

2. Licencié(e)s mineurs

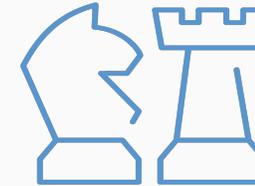
Je soussigné e _____ (NOM Prénom),
agissant en ma qualité de représentant légal de _____
(NOM Prénom de l'enfant),
atteste qu'il a renseigné le questionnaire de santé pour les mineurs (modèle de l'annexe II-23 du code du Sport) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Fait le ___/___/___ à _____ Signature du représentant légal :

* Si vous avez répondu positivement à une des questions du questionnaire vous devez impérativement fournir un certificat médical

www.echecs.asso.fr +33 (0)1 39 44 65 80 6 rue de l'Église | 92600 Asnières-sur-Seine

En pratique : où télécharger les questionnaires et l'attestation ?



Plan du site | Contact | Publications | Mon Compte | Gérer son Club | Directe

Rechercher un joueur OK Rechercher un club OK Rechercher dans le site

ffé
fédération française des échecs

ACCUEIL DÉCOUVRIR FFE COMPÉTITIONS SECTEURS **DOCUMENTS** DÉVELOPPEMENT

REGLEMENTS
COMPTES RENDUS
DOCUMENTS CLUBS
RESSOURCES PÉDAGOGIQUES
ABONNEMENT ECHEC & MAT JUNIOR
MASTERCLASSES EN REPLAY

Certificat médical : visioconférence ce septembre à 19h30

01/09/2022

La loi Sport de mars 2022 a fait évoluer l'obligation d'un certificat médicaux majeures. La Fédération a souhaité assouplir ce qui existait jusqu'en 2022/2023, le **certificat médical n'est par défaut plus obligatoire** lorsque la personne demandant une licence atteste par écrit avoir répondu non à plusieurs questions d'ordre médical.

ffé Fédération française des échecs

ECHEC & MAT ACTUS EMAIL

CLUB
Informations
Mot de passe
Labels

DOCUMENTS
Assemblée générale
Animations
Circulaires
Cahiers des charges
Inscriptions
Assurance
Mécénat
Challenge Blitz

AFFILIÉS
Commandes
Statistiques
Attestation
Membres
Transferts
Etiquettes
Annuaire
Fichier

COMPÉTITIONS

Documents

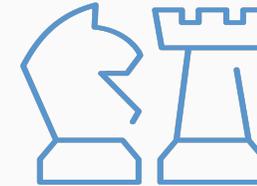
Circulaires

- 01-Livret des Clubs 2022-2023
- 02-1 CM questionnaire de sante majeur
- 02-2 CM questionnaire de sante mineur
- 02-3 CM attestation negative
- 03 STATUTS TYPES CLUB
- 04 Agreement sport ffe
- 05 Charte graphique FFE
- 06 Annexe Reglement Financier20170513
- 07 fiche pratique frais des benevoles 2018

Sur le site fédéral, rubrique **Documents Clubs** :
<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=14098>

Sur l'espace intranet Clubs, rubrique **Circulaires**

En pratique : comment remplir la fiche licence ?



Administration du Club de Test

Gestion des Commandes



DUPONT Jean	
Code FFE : E12345	
Nom : DUPONT	
Prénom : Jean	

Attestation de réponse négative au questionnaire de santé :

Médical : OUI :

NON : Date du certificat :

Le club doit conserver l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé, ou à défaut un certificat médical de non contre-indication de moins de 6 mois.

Telephone bureau :	<input type="text"/>
Téléphone portable :	<input type="text"/>
E-Mail :	<input type="text"/>
Attestation de réponse négative au questionnaire de santé :	
Médical : OUI :	<input type="checkbox"/>
NON : <input type="checkbox"/> Date du certificat :	<input type="text"/>
<i>Le club doit conserver l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé, ou à défaut un certificat médical de non contre-indication de moins de 6 mois.</i>	
Honorabilité :	<input checked="" type="checkbox"/> Personne membre de l'équipe dirigeante du Club ou faisant partie de son encadrement
<i>Ces informations seront communiquées au ministère pour contrôle de l'honorabilité de la personne</i>	
Pays de naissance :	France <input type="text"/>
Commune de naissance :	En France : <input type="text"/> A l'étranger : <input type="text"/>
Nom de naissance :	<input type="text"/>

Sauvegarder | Annuler

À vos questions !

